

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

MM. HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle, Zurich, Hambourg, etc., la maison Rodolphe MOSSE, Zurich, Vienne, Berlin, etc., reçoivent pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, ainsi que MM. G.-L. DAUBE et C^e, à Zurich, Francfort s/M., Paris, etc., plus spécialement chargés des annonces provenant de la France et de la Belgique.

PRIX DES ANNONCES remises à temps
De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c. la lig. Avis mort. fr. 1.50 à 2. Annonces non-cant. 10 c. la 1^{re} fois et 10 ensuite. Pour mettre: s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant onze heures.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd franco par la poste 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 4.—
par la poste, franco 5.—
Pour 3 mois, la feuille prise au bureau 2.25
Pour 3 mois, par la poste, franco 2.80
Abonnements pris par la poste, 30 c. en sus.
Union postale, pour un an, fr. 15.50
pour six mois, 8.50

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — OCTOBRE 1882.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										CHAUMONT											
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT		ÉTAT du ciel.	REMARQUES	LIMNIM. en centimètre.	TEMPER. du lac.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT		ÉTAT du ciel.	REMARQUES
	Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.						Force.	Moyenne du jour.	Minim.			Maxim.	Moyenne du jour.		
4	+ 8,9	+ 5,3	+ 11,6	724,7	7,2	NE	moy.	couv.		430,21		4	+ 5,5	+ 4,0	+ 6,2	670,6		NE	moy.	couv.	
5	+ 9,1	+ 6,9	+ 12,0	719,3		>	>	>		430,22		5	+ 4,2	+ 3,0	+ 5,0	666,9		>	>	>	

Publications municipales

Les Obligations sorties au tirage du 30 septembre courant pour l'amortissement des emprunts de la municipalité sont les suivantes :

Emprunt 1866.

4 obligations de fr. 2000 l'une, n° 18, 42, 66, 82.

Emprunt 1868. 3 séries :

N° 24. 5 obligations de fr. 1000 l'une, n° 166, 167, 168, 169, 170.

N° 51. 5 obligations de fr. 1000 l'une, n° 301, 302, 303, 304, 305.

N° 127. 1 obligation de fr. 5000, n° 629.

Emprunt 1871.

6 obligations de fr. 1000 l'une, n° 54, 146, 159, 220, 224, 235.

Emprunt 1874.

7 obligations de fr. 1000 l'une, n° 75, 122, 126, 240, 268, 280, 371.

Emprunt 1881.

5 obligations de fr. 500 l'une, n° 6, 107, 288, 367, 643.

Les titres ci-dessus sont remboursables le 31 décembre 1882 à la Caisse municipale; dès cette date, ils cesseront de porter intérêt.

Neuchâtel, le 30 septembre 1882.

Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'immeubles à Saint-Blaise.

Les hoirs de feu Auguste Monnier et de feu sa femme Julie Monnier, née Gross, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, samedi 14 octobre courant, dès les 7 1/2 heures du soir, dans la salle de l'hôtel du Cheval blanc, à St-Blaise, les immeubles ci-après désignés qu'ils possèdent en indivision, savoir :

A. Cadastre de Saint-Blaise.

Articles 853, 854, 855, 856. A Saint-Blaise, au haut du village, deux corps de bâtiment avec dépendances, l'une maison d'habitation renfermant deux logements et grande cave, l'autre bâtiment de grange et d'écurie avec place de dégagement, eau à proximité.

Art. 852. Es Violettes. Vigne de 49 perches 20 pieds = 443 mètres. Limites : Nord, M. Ch.-A. Terrisse, est, M. Ch. Dardel, sud, les hoirs Virchaux-Junier et M. G. Clottu, ouest, les hoirs Virchaux-Junier et M. Ch.-A. Terrisse.

Art. 1405. Es Prises Lahire. Vigne de 14 perches = 126 mètres. Limites : Nord et ouest, M. H. Monnier, est, M. J. Probst, sud, M. Petitpierre-Dittes.

Art. 1406. Es Prises Lahire. Vigne de 37 perches 55 pieds = 338 mètres. Limites : Nord, M. H. Monnier, est, M. Petitpierre-Dittes, sud MM. Auguste et Gustave Virchaux, ouest, M. Ch.-A. Sandoz.

B. Cadastre de Marin.

Art. 427. Sous les Ouches. Champ de 149 perches = 1341 mètres. Limites : Nord, les héritiers de M^{me} Rose-Louise Junier, est, M^{me} veuve de F. Monnier, sud, M^{me} veuve Schaffer, ouest, M. F. Jeanhenry.

C. Cadastre de Wavre.

Art. 194. Champs à la Joûte. Champ de 418 perches = 3762 mètres. Limites :

Nord et ouest, la Commune de Wavre et M^{me} Favarger, est, M. Ch. Zbinden, sud, le territoire de Marin.

D. Cadastre de Cornaux.

Art. 1396. Derrière le Château de Thielle. Pré de 394 perches = 3546 mètres. Limites : Nord, les hoirs Andrié, est, les hoirs Andrié et MM. Rothlisberger, sud, la Thielle, ouest, M. Auguste Clottu et Siméon Clottu.

Art. 1404. Au même lieu. Pré de 152 perches = 1368 mètres. Limites : Nord, M. Henri Monnier, est, la Thielle, sud, M. Ed. Péters, ouest, le territoire de Thielle.

Art. 1405. Au même lieu. Pré de 100 perches = 900 mètres. Limites : Nord, M. F. Jeanhenry, est, la Thielle, sud, les hoirs Andrié, ouest, le territoire de Thielle.

Les vignes seront vendues récolte pendante.

S'adresser pour tous renseignements au notaire Ch. Dardel, ou au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise.

528 A vendre, aux abords de la ville, une petite propriété de rapport et d'agrément. Adresser les offres sous J.-M., franco, au bureau de la feuille d'avis.

Propriété à vendre à Neuchâtel

On offre à vendre une belle propriété d'environ 4,500 mètres de superficie, située au bord du lac, à quelques minutes de Neuchâtel, comprenant : grande maison d'habitation renfermant 18 pièces habitables, eau, gaz et nombreuses dépendances; écurie et fenil, beau jardin avec pavillons, terrasses, jet-d'eau, arbres fruitiers et arbres d'agrément. S'adresser étude H.-L. Vouga, notaire.

Immeubles à vendre ou à louer

1° Au Maujobia sur Neuchâtel.

Une propriété consistant en :

a) un bâtiment principal composé de 6 pièces, cuisine, véranda et dépendances;
b) un petit bâtiment, séparé du premier, ayant 3 chambres, cuisine et dépendances;

c) du terrain en nature de terrasse, verger, jardin et vigne en parfait état.

Le tout contenant 3011 mètres carrés ou 8 ouvriers environ. Limites : nord et est, chemin de Gratte-Semelle, sud, Sentier des Ribaudes, ouest, MM. Fréd. Lorimier et Edouard Chable.

Vue splendide sur le lac et les Alpes. Eau de la Société et puits.

Prix de vente, fr. 30,000.

2° Sous Champveveys près St-Blaise.

Une propriété composée d'une maison d'habitation ayant six chambres, 2 cuisines et dépendances, avec terrain contigu en nature de jardin et grève. Situation sur la grande route de Neuchâtel à St-Blaise, au bord du lac. Source intarissable à côté de la maison.

Prix de vente, fr. 18,000.

Conditions favorables de paiement. S'adresser Etude Clerc, notaire, à Neuchâtel.

Immeubles à vendre

Il sera vendu par enchères publiques le lundi 23 octobre prochain, dès 7 h. du

soir, à la Maison de Commune de Rochefort, les immeubles suivants appartenant aux enfants de Charles-Alphonse Béguin, aux Grattes :

1° Une maison aux Grattes, rière Rochefort, renfermant habitation, grange, écurie et fenil, avec terrain attenant; le tout contenant environ 289 mètres.

2° Un verger au même lieu de 398 mètres.

3° Un verger au même lieu de 451 mètres.

4° Un champ aux Pommerets, rière Rochefort, de 3870 mètres.

S'adresser au citoyen Numa Béguin, aux Grattes, ou aux notaires Baillet, à Boudry.

VENTES PAR VOIE D'ENCHERES

Vente de vendange à Cortaillod

Mardi prochain 10 octobre, à 3 heures après midi, dans l'auberge communale, la Commune de Cortaillod vendra par enchères publiques sa vendange, soit la demi-récolte en blanc et rouge de 130 ouvriers.

Cortaillod, le 5 octobre 1882.

Au nom du Conseil communal : L.-Aug. VOUGA.

Vente de vendange

Le Département des forêts et domaines de l'Etat fera vendre, aux enchères publiques, la vendange des vignes de l'Etat situées dans le district de Boudry, savoir :

A Auvernier, salle de justice, le samedi 14 octobre 1882, à 10 heures du matin, pour les vignes sises sur Colombier.

A Bevaix, hôtel de Commune, le même jour, à 3 heures après midi, pour les vignes de l'abbaye de Bevaix.

Neuchâtel, le 6 octobre 1882.

Le chef

du Département des forêts et domaines, PETITPIERRE-STEIGER

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 12 octobre, dès 9 heures du matin, faubourg du Lac n° 15, au 1^{er} étage,** les meubles et objets suivants provenant de la succession de D^{ne} Elvire Matthey : un lit complet, 1 canapé, 1 fauteuil Voltaire, 1 commode, 1 bureau, 2 tables à ouvrage, 1 table de nuit, 1 table ronde, 1 glace, des tableaux, 1 lavabo, des cassettes, des étagères, des vases, beaucoup d'objets d'ornement, du linge de lit et de table, de la vaisselle; des services en argent, bracelets, médaillons, boucles d'oreilles et quantité d'autres objets.

Neuchâtel, le 6 octobre 1882.

Greffe de paix.

Enchères de vendange, à St-Blaise, le jeudi 12 octobre 1882, à 3 heures après-midi, dans la Salle de justice.

Délai d'inscription: Jeudi 12 octobre, à midi.

St-Blaise, le 5 octobre 1882.

Greffe de paix.

Vente de mobilier à Neuchâtel

Mardi 10 octobre 1882, dès 9 heures du matin, on vendra par voie d'enchères

publiques et contre argent comptant, au domicile de feu M. et M^{me} Dessoulay-Dardel, route de la Gare, n° 23, au 2^{me} étage, un mobilier bien conservé, comprenant entr'autres: lits complets, armoire à glace, commode, bureau, bibliothèque, tables, chaises, fauteuils; le tout en acajou; glaces, pendules, tableaux, poêle portatif en faïence, ustensiles de cuisine, linge, literie, etc., etc.

Vente de bois

La Commune de Pesieux exposera en montes, lundi 9 octobre courant, le bois suivant :

- 160 stères bois de sapin,
- 675 fagots
- 970 dits bois mêlé,
- 1 1/2 toise mosets,
- 35 tas de perches sapin,
- 1250 verges de haricots,
- 2 billons sapin,
- 2 plantes sapin,
- 5 stères souches,
- 2 lots de dépouille.

Le rendez-vous est à 7 1/2 heures du matin près de la maison du garde, où les conditions de la vente seront lues.

Pesieux, le 4 octobre 1882.

Conseil communal.

Le citoyen Colin fera vendre par voie d'enchères publiques, **lundi 9 octobre 1882, dès 9 heures du matin, ancienne cave Petitpierre-Steiger, Terreaux 11 :**

- 1° 8000 litres vin rouge français, en fûts.
- 3000 litres rhum, en fûts et bonbonnes.
- 500 litres eau-de-vie de lies, en fûts et bonbonnes.
- 300 litres eau-de-vie de marc, en fûts et bonbonnes.
- 180 litres vinaigre de vin rouge.
- 60 litres de kirsch.

2° Treize vases de 1200 à 9000 litres, dont 2 avinés en blanc, des fufailles de diverses grandeurs, brandes, seilles, brochets, entonnoirs et matériel de cave.

Neuchâtel, le 2 octobre 1882.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

Beau choix d'oiseaux

canaris, chardonnerets, métis, etc., chez Isely, rue du Neubourg 32.

Magasin STRAUB-MOREL

Seyon 14.

Cognac fin pour malades.
Rhum de la Jamaïque.

MOUT

dimanche, à l'hôtel du Dauphin, à Serrières.

CHEZ M^{me} VEUVE LUTHER,

magasin d'optique, place Purry, à vendre des pèse-lait d'un système tout nouveau, indiquant instantanément la qualité du lait essayé.

Cet instrument, indispensable à tous les ménages, se vend au prix de francs 2.50 la pièce.

MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE

GROS — DÉTAIL

Rue du Seyon NEUCHÂTEL Place du Marché

Très bien assorti dans les articles suivants, et à des prix très modérés.

Bonne réduction pour lingères, tailleuses et modistes.

Crêpes de santé de la fabrique STRÆHL-SIEBENMANN de Zofingue

Camisoles, caleçons pour dames et pour messieurs, quantité de châles mohair, terneau, zéphir, castor et fantaisie, très avantageux.

Riche assortiment de laines Hambourg, Schaffhouse, allemandes et anglaises, laines terneau, zéphir et mohair, et grand choix d'articles de laine confectionnés, tels que: robes et manteaux pour enfants, mantelets, brassières, jupons, bacheliques, capots, etc.

Gants d'hiver en tous genres, gants de peau glacés, peau de Suède, peau de daim.

Tabliers, corsets, cols et manchettes, voilettes, dentelles, ruches, cravates, nœuds, parures.

Toques de gamins, chapeaux de fillettes, bonnets de mousseline et percale.

Grand choix de cravates haute nouveauté pour messieurs

plastrons, régates, épingles de cravates, boutons de col et de manchettes.

FILETS DE COTON, LAINE ET SOIE

bas et chaussettes, laine et coton, dans tous les prix.

Parfumerie, savons phéniqués en carnets, broserie, articles de Paris.

Spécialité du porte-monnaie indéchirable.

Riche assortiment de SPENCERS, du meilleur marché aux plus belles qualités.

Nouvel envoi de poteries de Nyon. — Prix fixes.

RECUEIL DES LOIS FÉDÉRALES

entrées en vigueur ensuite de l'adoption de la Constitution fédérale de 1874. — Le vol. IV vient d'être terminé, et le grand nombre d'abonnés à cette publication démontre son utilité incontestable pour tous les hommes d'affaires et de loi. Les 4 volumes parus seront cédés ensemble au prix réduit de fr. 10; chaque volume de 370 pages environ, séparément, fr. 4. — S'adresser franco à Henri Körber, imprimeur-éditeur, à Berne.

A vendre une bonne grande cuve à lessive, rue de l'Orangerie 2, au 1er.

A vendre une machine à faire les saucisses, avec le couteau à hâcher la viande, un pétrin, un feuillet, quelques centaines de bouteilles noires et de grands pupitres pour bureau. S'adresser à M^{me} Jacot-Matthey, à Colombier.

A vendre d'occasion un calorifère irlandais et un fourneau rond. S'adresser à P.-L. Sottaz, Chanélaz, près Colombier.

Pommes de terre

GROS & DÉTAIL

Early, à 10 francs les 100 livres.

Rouges, à 9 » » 100 »

Rendues franco à domicile.

S'adresser chez M. Turin, rue du Château, n° 6.

A vendre une grande baignoire en zinc, très bien conservée. S'adresser à Mlle Sydler, à Auvernier.

LA LIQUIDATION

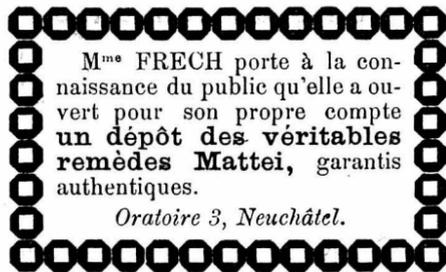
KOCH-MAIER & C^{IE}
sous les Halles

fini à Noël 1882 pour cause de fin de bail.

Vente des marchandises ci-après à 40% de perte, soit à tout prix.

Divers articles de bâtiment, divers articles de ménage, serrures en tous genres, 150 paires pelles et pincettes ordinaires, mi-fines, fines et riches, galeries riches pour cheminées, outils pour menuisiers, outils pour charpentiers, vis, boulons, clous forgés, clous mécaniques, plomb, et beaucoup d'autres articles concernant un magasin de fer.

Occasion unique dont il faut profiter.



M^{me} FRECH porte à la connaissance du public qu'elle a ouvert pour son propre compte un dépôt des véritables remèdes Mattei, garantis authentiques.

Oratoire 3, Neuchâtel.

VUILLEROT TONNELIER

1, Rue des Chavannes, 1, Neuchâtel.

Fabrication de tonneaux pour marchands de vins et liquoristes. Réparations de tonneaux en tous genres.

Le tout à des prix modérés.

Achat et vente de tonneaux en tous genres, à prix raisonnables.

PIANOS

G. LUTZ FILS

Neuchâtel. — Terreaux 2.

Pianos neufs (système américain) depuis 575 fr. à 1,500 fr. Plusieurs occasions de 150 fr. à 400 fr.

Pianos à louer, de 6 à 12 fr.

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

MAGASIN

Petitpierre - Monard

RUE DU SEYON

Reçu un beau choix de lainages confectionnés: châles, roquettes, bas, etc. Laines à tricoter et à broder en tous genres et de première qualité. Broderies, tabliers, corsets, lingerie, gants en tous genres, franges, boutons, fournitures pour couturières.

En vente à la Papeterie

GEORGES WINTHER

Le grand album du cortège historique.

A vendre: un vitrage de serre chaude, deux poêles en catelles et des chaudières en cuivre et en fonte. S'adresser à la Grande Rochette.

Pour la suite des annonces de vente voir le Supplément.

A LOUER

Chambre confortablement meublée, canapé, etc., se chauffant, disponible dès le 15 courant. Vue sur le lac et les Alpes. S'adr. rue de l'Industrie 9, au rez-de-chaussée.

A louer, pour le 15 décembre, un logement de deux chambres, cuisine, cave et galetas. Rue de l'Industrie 28, au 1er.

A louer, à un premier étage, un logement de 5 chambres, dont 4 de maîtres et une de domestique, et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser pour renseignements à M. Guyot, notaire.

A remettre de suite ou pour Noël, un logement situé au centre de la ville, se composant de trois pièces et dépendances. S'adresser pour renseignements à M. L. Kurz, agent d'affaires, Place Purry 1.

524 A remettre, pour cause de départ, pour la Saint-Jean 83, dans un des beaux quartiers de la ville, un beau logement à un 1er étage, grand balcon, vue du lac et des Alpes. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

Pour Noël, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances nécessaires; portion de jardin. S'adr. Rocher, n° 2.

A remettre pour commencement octobre ou Noël, un logement de cinq chambres et dépendances. S'adresser magasin Pettavel frères.

Dès à présent, Tertre 8, au rez-de-chaussée, un magasin.

Pour Noël, Tertre 8, au 2^{me} étage, un appartement de trois chambres et dépendances.

Pour St-Jean 1883, Faubourg du Château 9, le 2^{me} étage de sept chambres et dépendances.

S'adr. à Ed. J.-Guillarmod, faubourg du Château 9.

A louer de suite ou pour Noël prochain, l'appartement du 1^{er} étage faubourg de l'Hôpital 18. S'adr. à B. Barrelet, faubourg du Lac 21.

A louer, de suite ou pour Noël, un beau logement de quatre pièces et des dépendances, situé au-dessus de la Gare; belle vue et jouissance d'un jardin. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, Môle 1.

A LOUER

La Commune de Fenin offre à louer, pour le 23 avril 1883, son Hôtel communal, comprenant 2 vastes salles, 14 chambres et les dépendances rurales nécessaires. Cet établissement, avantageusement situé à proximité de la ville et sur la route cantonale de Neuchâtel au Val-de-Saint-Imier, offre des avantages réels et assurés.

Rendez-vous des amateurs dans le dit hôtel, le vendredi 13 octobre 1882, dès les 2 heures après-midi.

Conseil communal.

A louer, de préférence à un étudiant ou à un jeune homme de bureau, une chambre meublée, avec la pension si on le désire. S'adresser Evole 7, au rez-de-chaussée.

A louer de suite, à Serrières, une cave meublée. S'adresser à M^{me} Breguet, à Montmollin.

Une jeune fille fréquentant le collège trouverait l'occasion de partager une chambre et de prendre pension dans la même famille. S'adr. rue des Moulins 4.

529 On offre à louer une cave contenant laigres, pressoirs, bouteillers; le tout en bon état et presque neuf. S'adr. au bureau du journal.

A louer de suite, Faubourg des Sablons 10, un joli appartement au 1^{er} étage, composé de sept pièces, cuisine, galetas, cave et dépendances, avec jouissance de jardin. S'adresser à H.-L. Vouga, notaire, à Neuchâtel.

A louer, rue du Musée, un premier étage composé de 4 chambres, balcon, dépendances. S'adresser pour visiter l'appartement route de la Gare, n° 17.

A louer tout de suite une petite chambre meublée, rue de la Gare 3.

A louer une chambre meublée, au soleil et vue du lac, avec la pension si on le désire. Evole 3, au 1^{er}, à droite.

534 A remettre un petit logement, rue des Poteaux n° 6.

A louer deux ou trois appartements bien situés et de prix moyen. S'adresser à S.-T. Porret, notaire, à Neuchâtel.

Une chambre à louer, rue de la Treille 9.

A louer un petit appartement, dès le 1er novembre. S'adr. ruelle Breton, atelier Sauvain.

A louer une ou deux jolies chambres non meublées. Industrie 25, au second.

Un domaine de 136 poses de bonnes terres est à louer près de Morat. La maison a toutes les facilités. Entrée le 22 février 1883. Les conditions sont très favorables. Pour les renseignements, s'adresser à M. Jean Anderset, à Cressier sur Morat.

A louer un joli petit logement aux Parcs. S'adresser chez M. Haller, buffet de la Gare.

Chambre meublée à louer, rue du Seyon 38, au second.

Pour Noël ou de suite, un logement de 2 chambres, cuisine, cave et bûcher. Même adresse, une chambre avec potager, plus 2 caves. On ne louera qu'à des personnes propres et soigneuses. S'adresser à M. Jacot-Scheffer, rue des Chavannes 7.

A louer, pour Noël, un petit logement propre. S'adresser Ecluse 29, au magasin. A la même adresse, place pour un coucheur.

A un ou deux messieurs, une jolie chambre meublée, indépendante. Ecluse 31, au premier, à gauche.

A louer un logement de 4 ou 5 chambres et dépendances; position exceptionnelle; vue splendide. S'adresser pour le visiter à M. Guérin, chez MM. Bruder frères, photographes, rue de l'Hôpital.

A louer une belle chambre meublée ou non, et places pour plusieurs coucheurs, avec la pension si on le désire. S'adresser chez Barbezat, faubourg du Lac 8.

Pour de suite, un logement d'une chambre et cuisine, rue de l'Hôpital 13. S'adresser à A. Hotz père, rue du Bassin 6.

521 Pour cause de départ, à louer pour Noël prochain un grand appartement composé de cinq chambres, dont trois sont indépendantes, cuisine, terrasse, chambre à serrer, cave et autres dépendances. Cet appartement ayant servi jusqu'à présent pour une pension, on serait disposé à céder à la personne qui le louerait un grand potager avec tous ses accessoires, tables et différents autres ustensiles. S'adresser rue du Râteau n° 8, 1^{er} étage.

A louer une chambre meublée. S'adr. rue Purry 6, au 2^{me}.

Pour Noël, un appartement de 4 chambres et dépendances, Evole 3. S'adresser à E. Picard, Temple-Neuf 11.

A louer de suite ou pour Noël, un joli logement de 4 à 5 pièces et dépendances. Petit-Catéchisme, n° 1.

A louer une chambre meublée pour un monsieur. Rue de l'Hôpital 2, au 3^{me}.

A louer une belle chambre meublée pour un monsieur. Evole n° 1, au 1^{er}, à droite.

Pour cause de départ, à louer de suite ou pour le 24 septembre, un appartement de 4 chambres et dépendances, bien exposé. S'adresser, pour le visiter, au rez-de-chaussée du n° 22, rue de l'Industrie, et pour renseignements, n° 20, même rue.

442 Pour Noël, un logement de 2 chambres, petit cabinet, cuisine et galetas. S'adresser Râteau 6, au 1^{er}.

Jolie chambre meublée. Evole 1, 3^{me} étage, à gauche.

402 A louer pour le 24 septembre un grand logement commode et bien situé. S'adr. au bureau.

A louer pour Noël, rue de l'Industrie, un appartement de 4 chambres et dépendances. Prix fr. 800. S'adresser chez M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Faubourg de l'Hôpital 40.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer des vignes. Adresser les offres à Borel fils, vigneron, Charmettes près Neuchâtel.

532 On demande en ville, pour Noël, un appartement de 4 ou 5 chambres. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

531 Un agriculteur neuchâtelois ayant son chédal demande à louer une grande ferme d'au moins 20 vaches à la montagne. S'adresser au bureau d'avis qui indiquera.

On désirerait reprendre en ville un café-restaurant, bien achalandé, ou un local pouvant servir comme tel. S'adresser Evole 3, au 1^{er}, à droite.

OFFRES DE SERVICES

On désire placer une fille âgée de 17 ans et de bonne famille, dans une maison honorable de la Suisse française, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le français et dans les ouvrages de la maison. Prière d'adresser les offres au bureau de poste de Cornaux.

Une femme mariée, sans enfant, cherche à se placer pour faire un ménage ordinaire. Bonnes recommandations. Elle peut entrer de suite. S'adresser à M. Baumann, Gibraltar 7.

On cherche à placer, dans une bonne famille, une jeune fille de la Suisse allemande, qui fréquenterait les écoles de la ville; elle paierait une pension et s'aiderait un peu au ménage. S'adr. case postale n° 10, Neuchâtel.

Chez Mme Staub, Ecluse 5, Neuchâtel, plusieurs honnêtes filles bernoises, de familles honorables, voudraient se placer de suite. On tient plus à un bon traitement qu'aux gages.

Une fille allemande, qui comprend le français et sait faire un bon ordinaire, voudrait se placer présentement. Bons certificats. S'adresser à Mme Bianconi, Ecluse 41.

Un homme de 28 ans cherche à se placer au plus tôt dans un hôtel ou dans une maison de commerce comme homme de peine. S'adr. Chavannes 13, au 1^{er}.

Une jeune fille, pourvue de certificats, cherche à se placer de suite comme fille de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adresser à Mme Thomas, au Petit Bénéfice, rue du Seyon.

Une jeune demoiselle allemande, de bonne famille, connaissant tous les travaux du sexe, cherche une place pour le 1er novembre dans une honorable maison à Neuchâtel, pour aider dans le ménage, avec occasion d'apprendre le français. Pour le commencement elle pourrait payer. Adresser les offres sous chiffre F. J. 4839, à l'agence de publicité *Orell Füssli et C^o* à Berne. (O. H. 4839).

Une personne âgée, de toute confiance, demande un service facile. S'adresser au Secours, Ecluse 24.

Une fille recommandable cherche une place pour tout faire dans le ménage. S'adr. chez M^{me} Sigrist, rue de l'Hôpital n° 8, au 1^{er}.

535 Une Lucernoise de 22 ans, qui sait faire une très bonne cuisine, pourvue de bons certificats, cherche une place pour de suite. S'adr. au bureau d'avis.

Une jeune allemande de toute moralité, qui sait faire un bon ordinaire, demande à entrer dans une bonne famille pour y apprendre le français. On demanderait un petit gage. S'adresser chez M^{me} Michaud, rue de l'Hôpital n° 8, 4^e étage.

Une jeune fille d'honnête famille, sachant bien coudre, cherche une place de bonne ou femme de chambre pour les premiers jours de novembre 1882. S'adr. à Mme Bellenot, à Monruz, pour les renseignements.

Une personne d'âge mûr, connaissant bien la cuisine, demande à se placer à Neuchâtel ou aux environs, dans un petit ménage ou chez des personnes âgées. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Margroff, à Neuveville.

Une bonne cuisinière d'un certain âge cherche une place pour le milieu du mois d'octobre ou comme remplaçante. S'adr. Ecluse 35, au premier.

Un jeune homme français, bien recommandé, désire se placer le 15 novembre, soit comme cocher, cocher-jardinier ou portier. S'adr. à M. E. de Bosset, à Heimberg près Thoune (canton de Berne).

CONDITIONS OFFERTES

On demande une bonne domestique, propre et active, sachant tout faire dans un ménage et munie de bons certificats. S'adresser au magasin de Mlle Huguenin, rue du Seyon 12.

On demande une domestique sachant faire la cuisine et les ouvrages d'un ménage soigné. S'adresser rue du Seyon 28, 2^{me} étage, à droite.

On demande de suite une jeune fille sachant coudre, qui, outre son entretien, aurait l'occasion d'apprendre le français et le service de femme de chambre dans un ménage soigné. S'adresser Evole 17, au plain-pied.

533 On demande une jeune fille forte et robuste, pour aider au ménage et soigner des enfants. Entrée de suite. Inutile de se présenter sans bons renseignements. Le bureau d'avis indiquera.

Madame de Pierre-Pourtalès cherche, p^r le courant de novembre, une cuisinière expérimentée. Sans de très bonnes recommandations, inutile de se présenter.

PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

Une bonne repasseuse désire se placer au mois. S'adresser chez Mme Magnin, Industrie 17, au 4^{me}.

Place pour deux ouvriers graveurs et un apprenti graveur, chez Léon Gauthier, décorateur, St-Nicolas 8.

Un jeune homme sachant les deux langues et la comptabilité demande un emploi dans une maison de fer et métaux, les premiers temps comme volontaire. S'adresser rue du Temple neuf 11, au magasin.

527 Un jeune homme ayant fait un apprentissage de 5 ans comme teneur de livres dans une tisseranderie, cherche une place dans un bureau comme aide ou commis, pour se perfectionner dans la langue française. Il peut fournir de bons certificats. S'adresser sous chiffre X. Y. 15, au bureau de cette feuille.

Fritz HENRIOD, mécanicien, à Cortaillod, demande de suite des ouvriers mécaniciens et un assujetti.

513 On demande pour de suite deux bons pivoteurs et deux acheveurs d'échappements dans un atelier de la Chaux-de-Fonds. S'adresser au bureau de cette feuille.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme intelligent pourrait entrer de suite comme apprenti chez G. Winther, relieur-marquinier.

Une jeune fille parlant le français, ayant terminé ses classes, pourrait entrer comme apprentie doreuse chez M. Dubois-Droz, Trois-Portes n° 2. Elle serait nourrie et logée.

On demande de suite une apprentie couturière. S'adr. Avenue du Crêt, chez M^{me} Trincard.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Une boîte d'aciers n° 43983 et une boîte de carrés n° 40173 ont été perdues ou remises à contraire, la première, il y a quelques semaines, et la seconde, samedi passé 30 septembre; prière de les rapporter à M. G. Borel-Huguenin, fabricant d'horlogerie, faubourg du Château 17, contre récompense.

AVIS DIVERS

NADENBOUSCH, chirurgien-dentiste, ne peut reprendre ses consultations, pour cause de maladie.

Une tailleuse, établie depuis plusieurs années à Neuchâtel, annonce aux dames que dès maintenant elle ira en journée. Travail à la maison. Prix raisonnables. Robe simple 4 fr. S'adresser au magasin de mercerie de Mme Marti, rue de l'Hôpital.

Commune de Cortaillod

Tous les communiens, tant internes qu'externes, sont convoqués en assemblée générale, mardi 10 octobre courant, à 8 heures du matin, dans la salle ordinaire des séances.

Ordre du jour:

- Rapport de la Commission des vignes.
- Discussion concernant la vente de la vendange.
- Divers.

Cortaillod, le 5 octobre 1882.

Le secrétaire
de l'Assemblée générale,
Ed. MENTHA.

Société fédérale des sous-officiers Section de Neuchâtel

A la veille d'organiser les cours d'équitation et d'escrime et les conférences, les sous-officiers de toutes armes habitant Neuchâtel et ses environs, qui désirent profiter des avantages que la Société leur offre, sont priés d'adresser leur admission, d'ici au 15 octobre, à M. L. Mérian, président de la Société.

LE COMITÉ.

Une tailleuse se recommande pour du travail, en journée ou chez elle. S'adresser rue du Neubourg 18, chez M^{me} Rellstab.

Les soussignés remercient sincèrement tous les pompiers de la localité et des environs, ainsi que toutes les personnes qui ont prêté leur concours pour éteindre l'incendie dont ils viennent d'être atteints. Cortaillod, le 5 octobre 1882.

CUANY FRÈRES.

M^{me} STEINER-KESER, Faubourg du Lac 3, reçoit toujours des commandes pour bas de soie, laine et coton, ainsi que des camisoles à la tricoteuse. Elle se charge aussi des rentages de bas. Echantillons à disposition.

Dans une bonne famille bourgeoise de Berne, quelques jeunes gens pourraient être reçus en pension et y jouiraient d'une vie de famille agréable. S'adresser à M. le pasteur Wittnauer, à Neuchâtel, ou à M^{me} Ruprecht-Wæber, Gurtengasse, n° 4, à Berne.

DANSE PUBLIQUE dimanche 8 octobre, au Café Helvétia, Gibraltar.

Bonne musique et bonne consommation sont réservées aux amateurs.

DANSE PUBLIQUE dimanche demain di- l'Hôtel-Pension Tivoli, près Serrières. Bonne musique.

Le tenancier, Tell GOLAY.

Bateau L'HELVÉTIE

Dimanche 8 octobre 1882,

Si le temps est favorable

PROMENADE

à

l'île de Saint-Pierre

Danse au Pavillon.

ALLER

Départ de Neuchâtel	1 h. 30 s.
Passage au Mail	1 35
Passage à Saint-Blaise	1 45
Passage à Thielle	2 10
Passage à Neuveville	2 45
Arrivée à l'île	3 5

RETOUR

Départ de l'île	5 h. 30 s.
Passage à Neuveville	5 50
Passage à Thielle	6 25
Passage à Saint-Blaise	6 50
Passage au Mail	7 —
Arrivée à Neuchâtel	7 5

PRIX DES PLACES:

(Aller et retour)

1^{re} classe. 2^e classe.

Neuchâtel-Mail-Saint-Blaise-Neuveville	1 fr. 50	1 fr. —
Neuchâtel-Mail-île de Saint-Pierre	2 fr. —	1 fr. 50
St-Blaise-Thielle-île de Saint-Pierre	1 60	1 20
Neuveville-île Saint-Pierre	1 —	0 80

Café de Paris

GRAND CONCERT

les samedi et dimanche 7 et 8 c^t,
donné par la troupe LEONI CELLI.

Pension alimentaire

523 On prendrait tout de suite quelques jeunes gens en pension. Cuisine bourgeoise. Prix modéré. S'adr. au bureau de la feuille.

HOMÉOPATHIE POLYÉLECTRIQUE ET FRICTIONS

contre les rhumatismes, dartres et affections nerveuses.

Le professeur PEA, de Genève, se trouvera :

A Neuchâtel : Grand Hôtel du Lac, Mardi 31 octobre, de 10 h. à midi.
Au Locle, Hôtel du Jura, Mercredi 1^{er} novembre, de 9 h. à midi et de 3 à 7 h.

Attestation.

On m'appelait : « La maniaque »..... cependant, je n'étais pas maniaque mais gravement malade à la suite d'une hémorrhagie opiniâtre, qui m'avait saisie le 9 novembre 1878. A cause de cela j'ai mené pendant quinze mois la vie la plus misérable : pas de force dans les jambes pour me tenir debout ; mes bras se refusaient à tout travail, mon unique ressource, étant horlogère ; un froid glacial envahissait le cerveau et s'étendait à tout le corps ; le crâne était comme serré dans un étou. J'avais presque perdu connaissance. En un mot, je souffrais d'un grand désordre physique et moral.

Je me suis décidée à essayer, il y a dix-huit mois, le système de *cure homéopathique, polyélectrique et les frictions*, et me voilà depuis environ une année capable de travailler.

Chaux-du-Milieu, le 4 octobre 1882.

Mme ADELE GUYE.

Tir à balles au Crêt du Plan, le dimanche 8 octobre 1882, de 1 à 6 h. du soir.

Jardin de la Ravière

Dimanche 8 octobre 1882,

GRAND CONCERT

donné par la

Fanfare militaire de la ville.

Entrée libre.

Se recommande, L. Perriard.

Le Dr Albrecht est de retour.

Mademoiselle Marie Favre, Monsieur et Madame Favre-Lebet et leurs enfants, Monsieur et Madame Bovet-Favre et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère mère, grand-mère et belle-mère,

Mme Susette FAVRE née PÉTER, que Dieu a rappelée à Lui, mercredi 4 octobre, à 9 heures du soir, dans sa 71^{me} année.
Fleurier, 5 octobre 1882.

Apoc. XXII, 4.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part.

Monsieur et Madame François Rouchi et son enfant ont la douleur de faire-part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé enfant et frère,

Jean-Louis,

décédé le 6 courant, à l'âge de 9 mois, après une longue et pénible maladie.

Un enfant chéri, de moins sur la terre.
Un ange de plus au ciel.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 8 octobre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Saint-Blaise, rue des Moulins, maison Quinche.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Jacob-Léonard Weber, monteur de boîtes, schaffhousois, et Marie-Cécile Jeanrenaud ; tous deux dom. à Neuchâtel.

Joe Mellor, marchand de tabac, anglais, et Emma Swallow ; tous deux dom. à Neuchâtel.

Jules-Albert Petitpierre, mécanicien, de Couvet, y domicilié, et Elise Stucki, dom. à Anet.

Charles Vuaridel, valet de chambre, vaudois, et Anna-Adèle Forster, femme de chambre ; tous deux dom. à Neuchâtel.

Naissances.

29. Maria, à Joseph Sele et à Verena née Wiedmer, autrichien.

29. Alice-Françoise, à Augustin-Jean-Narcisse Cure et à Françoise née Manaranche, français.

29. Edouard, à Louis-Samuel-David Bardet et à Louise née Sugnet, vaudois.

29. Lina-Alice, à Louis-Edouard Krüger et à Louise-Alice née Girard, du Petit-Bayard.

29. Anna-Elisabetha, à Jean Hey et à Emma-Emilie née Muller, bavarois.

29. Cécile-Laure, à Charles-Guillaume-Henri Perret et à Louise-Julie-Clémence née Huguenin, de la Sagne.

30. Louis-Gustave, à François-Jules-Louis Isely et à Emilie née Delisle, vaudois.

30. Anna-Alice, à Jean Zürcher et à Louise née Cavin, bernois.

30. Cécile-Alice, à Alcide Benoit et à Marie-Mathilde née Perret, bernois.

30. Frédéric, à Friedrich Meyer et à Pauline-Albertine née Zbinden, bernois.

1. Jeanne-Berthe, à Jules-Henri Magnin et à Bertha-Louise née Marolf, de Coffrane.

2. Hortense, à Frédéric-Constant Marthe et à Adèle née Perret, de Gorgier.

3. Blanche, à Otto Antenen et à Laure-Pauline née Jaquet, bernois.

4. Marie-Sara-Valentine, à Edouard-Damien Thurner et à Eugénie-Sophie née Colin, français.

5. Laure-Alice-Marie, à Jean Eberhard et à Marie-Louise née Brugger, soleurois.

Décès.

29. Joseph Piccand, 63 a., 1 m., 5 j., fribourgeois.

30. Louis Pingoud, 58 a., 7 m., 8 j., vaudois.

1. Jacob-Emile, 2 m., 6 j., fils de Friedrich Hostmann et de Anna née Knecht, bernois.

1. Susanne-Augustine Claparède née Monnier, 70 a., 1 m., 26 j., rentière, neuchâteloise.

2. Louis-Edouard Borel, 39 a., 4 m., 20 j., de Neuchâtel.

3. Marie-Louise, 9 m., 28 j., fille de Charles-André Bernasconi et de Louise-Léonide née Marchand, tessinois.

3. Ernest-Albert, 22 j., fils de Frédéric-Albert Wittwer et de Marie-Elise née Christen, bernois.

3. Berthe-Lucie Masson, 17 a., 3 m., 25 j., modiste, de Pontarlier.

Etat-civil de St-Blaise.

Septembre 1882.

Mariage. — Joseph-Frédéric Kiener, pasteur, bernois, dom. à Valangin, et Laure-Emma Borel, dom. à Monruz.

Naissances. — 1^{er} septembre. Alphonse-Alfred, à Alphonse-Auguste Dardel et à Marie-Elisabeth née Bucher, dom. à St-Blaise. — 1. Rachel-Berthe-Francine, à Ch. Emile Hasler, bernois, et à Francine-Rosalie née Leuba, dom. à la Coudre. — 3. Marie-Alice, à Jean-Charles Duscher, bernois, et à Marie-Emma née Nobs, dom. à St-Blaise. — 10. Marie, à Alph-Edouard Robert et à Célestine-Isaline née André, dom. à Marin. — 10. Charles-Louis-Adolphe, à Louis-Adolphe Borle et à Sophie née Othenin-Girard, dom. à la Coudre. — 19. Enfant du sexe masculin, né-mort, à Louis Cornetti et à Marie-Valentine née Roulin, dom. à la Favarge. — 20. Charles-Louis, à Louis-Alexandre Perret et à Rose-Albertine née Blanck, dom. à St-Blaise. — 26. Alcide, à Charles-Alfred Blanck et à Marie-Anna née Quinche, dom. à St-Blaise.

Décès. — 1^{er} septembre. Anna née Danz, 63 a., 5 m., veuve de Jonas Gras, dom. à la Favarge. — 6. Anna-Ida, 2 m., 14 j., fille de Jean Strubé et de Sophie née Weiss, dom. à St-Blaise.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — Un duel à l'épée a eu lieu mercredi à Paris, entre M. Gaston Dreyfus, banquier, et M. Meyer, directeur du *Gaulois* ; M. Meyer a été blessé à la joue.

M. Grévy a remis mercredi à Mgr Czaacki la barrette cardinalice. Le nonce a constaté l'accueil sympathique qu'il a rencontré dans toutes les classes de la société et a fait l'éloge de l'Eglise française, dont le seul but est d'enseigner la religion.

M. Grévy a félicité le nonce de son esprit de conciliation.

ANGLETERRE. — La police de Dublin vient de découvrir dans un faubourg de cette ville les poignards avec lesquels lord Cavendish et M. Burke ont été assassinés dans Phoenix Park. Ce sont des couteaux longs de neuf pouces et larges de trois quarts de pouce. Ces armes sont de fabrication anglaise. Plusieurs arrestations ont été faites à la suite de cette découverte. Il paraît établi que les meurtriers étaient au nombre de dix et pour la plupart de nationalité irlandaise.

ITALIE. — Un décret royal dissout la Chambre des députés et convoque les collèges électoraux pour le 29 octobre et le 5 novembre.

La première réunion du Sénat et de la nouvelle Chambre est fixée au 22 novembre.

— On n'en a pas encore fini avec l'inondation. Les eaux augmentent dans le bassin compris entre Fossa, Polesella et Coronella del Pô et entre la rive droite du canal Bianco et la rive gauche du Pô ; on craint une inondation des territoires de Loreo et d'Adria.

AUTRICHE-HONGRIE. — La tranquillité continue à régner à Presbourg. Le total des dommages causés lors des

récents troubles antisémitiques s'élève à 10,000 florins.

Un arrêté du ministre de l'intérieur, M. Tisza, proclame l'état de siège pendant un mois dans le comitat de Presbourg et confirme au comte Esterhazy les pouvoirs de commissaire extraordinaire pour tout le comitat.

Jeudi a eu lieu l'inauguration officielle de la ligne ferrée entre Zenitza et Serajevo (Bosnie), qui va être livrée à la circulation publique.

EGYPTE. — Lundi dernier, le duc de Connaught a passé en revue les troupes du contingent indien qui doivent prochainement quitter l'Egypte.

Le *Times* publie une dépêche du Caire, disant que la complicité directe d'Arabi dans les massacres et le pillage d'Alexandrie sera prouvée par des documents authentiques.

Arabi a demandé des juges anglais. Il dit qu'il s'est rendu aux Anglais ; autrement il aurait fui, n'attendant aucune clémence des Egyptiens.

Le khédive a décidé de créer une médaille commémorative pour être distribuée aux troupes expéditionnaires.

La Chambre des notables a voté une épée d'honneur aux généraux Wolseley, Drury Lowe et à l'amiral Seymour.

LE CAIRE, 6 octobre. — L'instruction du procès d'Arabi a commencé ; elle est tenue secrète, mais les débats seront publics.

L'expulsion de Ninet, le secrétaire d'Arabi, a été décidée.

Les troupes anglaises ont été retirées de Tantah et de Damanhour.

LONDRES, 6 octobre. — On mande du Caire au *Daily News* : Le khédive a déclaré que l'exécution d'Arabi était nécessaire pour la paix de l'Egypte.

On écrit au même journal que les négociations relatives à l'Egypte sont en bonne voie ; l'Allemagne s'efforce d'amener l'entente entre l'Angleterre et les puissances particulièrement intéressées.

NOUVELLES SUISSES

ZURICH. — Le service du chemin de fer de l'Uetliberg est interrompu par suite de glissements de terrain.

FRIBOURG. — L'évêque Cosandey a été enterré jeudi matin dans l'église Saint-Nicolas. L'oraison funèbre a été dite par Mgr Lachat. Le cortège était imposant ; la gendarmerie et deux compagnies d'infanterie faisaient la haie. Cinq évêques étaient présents aux funérailles.

— Le *Bien public* annonce que l'abbé Schorderet a donné sa démission de chanoine de Saint-Nicolas et de curé de l'Auge à Fribourg.

BULLETIN COMMERCIAL. — On lit dans le *Journal d'agriculture suisse* du 3 octobre :

Céréales. — Les blés primés se sont vendus au Concours de Cossonay, de 26 à 32 fr., et ceux non primés de 24 à 27 francs par 100 kilos.

Vins. — Il est difficile de dire de prime abord ce que sera la récolte en général cette année ; les quelques jours qui nous séparent des vendanges sont importants, lors même qu'ils seraient favorisés par un temps exceptionnel, à nous procurer la qualité, que nous considérons comme perdue.

Au point de vue de la quantité, les appréciations sont diverses, mais elles s'accordent généralement pour reconnaître que le rendement sera très faible. Quant à la quantité, nous écrivons de Neuchâtel, elle sera faible, ensuite de la coulure, et les meilleures vignes ne dépasseront pas deux gerles par ouvrier, soit 57 litres de vendange par are, mais la moyenne sera de 30 à 40 litres par are.

Une telle perspective doit nécessairement exercer une influence sur les prix des vins vieux.

A Neuchâtel, les 1880 s'écoulent presque partout à des prix qui n'atteignent pas celui de revient, mais qui, vu l'état d'abandon dans lequel on les laissait et la dépréciation que la qualité des 1881 leur avait fait subir, doivent contenter les détenteurs. Les 1881 sont tenus suivant qualité de 60 à 70 cent. le litre. On n'entend pas encore parler des prix de la vendange, mais si l'expérience des dernières années a servi, ils ne peuvent être que peu élevés.

N'oublions pas que les vins fabriqués nous font la guerre ; ceux qui les produi-

sent et qui réalisent de forts bénéfices ont intérêt à ce que les vins purs et naturels soient chers, c'est alors qu'ils font leurs affaires. Il arrive souvent que deux ou trois marchés suffisent pour donner le ton aux transactions et pour établir des prix qui ne sont pas en rapport avec la situation réelle et normale du marché. C'est donc aux encaveurs à prendre garde, et aussi et surtout aux propriétaires à ne pas exiger des prix hors de proportion avec la valeur réelle du vin, s'ils veulent éviter la fabrication et le coupage qui déprécient leurs vignes.

NEUCHÂTEL

— Le Conseil général de la municipalité se réunira lundi 9 octobre, à 4 heures, en session réglementaire. — Ordre du jour :

Rapport du Conseil municipal sur une demande de crédit pour la réfection de deux des calorifères du collège des Terreaux.

— Un public nombreux assistait hier au soir à la Conférence donnée au Temple du Bas par M. Bersier sur l'amiral Coligny. L'orateur y a retracé à grands traits la vie du chef des Huguenots, et a exalté avec éloquence la gloire trop longtemps méconnue de ce martyr du protestantisme français.

— Des négociations sont actuellement pendantes entre l'Etat et la Municipalité de Neuchâtel, en vue de la conclusion d'une nouvelle convention académique. Un projet de convention, proposé par l'Etat à la Municipalité, a été communiqué par cette dernière à la Commission d'éducation, qui s'en est occupée dans sa dernière séance et a transmis ses observations au Conseil municipal.

(Suisse libérale.)

— Le 8^{me} régiment d'infanterie a exécuté mercredi et jeudi des manœuvres au Val-de-Ruz. Un corps ennemi était supposé occuper ce vallon, et il s'agissait de le refouler au Val de St-Imier. Voici comment la *Suisse libérale* décrit les principales phases de l'action :

Pendant la journée de mercredi, l'ennemi occupait, comme première position, le village de Coffrane et ses environs ; un détachement était posté sur les hauteurs dominant Valangin. L'action s'engagea par un combat d'artillerie, celle des ennemis est bientôt réduite au silence et doit se replier, ainsi que leur infanterie, jusqu'à Boudevilliers où ils reprennent position ; mais cette position est si désavantageuse qu'ils n'y peuvent tenir longtemps et ils sont obligés de se porter jusqu'à Fontaines, qui forme leur troisième et dernière ligne de défense et où se portera le coup décisif. L'action devient bientôt générale, les canons tonnent sans interruption, les trois bataillons assaillants, déployés successivement en tirailleurs, s'avancent lentement en tirant continuellement ; enfin, arrivés à une faible distance du village, une brillante charge à la baïonnette leur livre la position ennemie. Tout ce combat devant Fontaines a été, nous dit-on, un spectacle plein d'intérêt.

CULTES DU DIMANCHE 8 OCTOBRE 1882.

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1^{er} culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2^e culte à la Chapelle des Terreaux.
8 h. 3^e culte au Temple du Bas.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche, Predigt.
11 Uhr. Terreaux. Schule : Kinderlehre.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 h. du matin. Catéchisme aux Terreaux.
10 3/4 h. Culte avec prédication au Temple du Bas.
8 h. du soir. Culte avec méditation aux Terreaux.

Chapelle de l'Ermitage.

9 1/2 h. mat. Culte avec prédication
7 h. du soir. Culte avec méditation.
Tous les samedis soirs, à 8 h., réunion de prières aux Salles de Conférences.

Tous les mercredis soir à 8 h. réunion d'études bibliques à la Chapelle de la Place-d'Armes.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE Place d'Armes :
Dimanche : Matin 10 heures. Soir 8 heures.
Samedi 8 h., réunion de prières.

ÉCOLES DU DIMANCHE

8 1/2 h. du matin, à la Collégiale et aux Salles de Conférences. — 8 1/4 h., à la Chapelle de l'Ermitage.

Voir le supplément

ANNONCES DE VENTE

Au magasin FRITZ-J. PRISI
7, rue de l'Hôpital, 7

Reçu un beau choix de fromages qu'on vendra au détail: Gras, depuis 80 c. le demi-kilo et au-dessus, mi-gras à 70 c., bon maigre salé à 50 c. Par pièce de 15 à 20 kilos, à des prix très avantageux.

Reçoit toujours les véritables chevrotins de la Vallée, Mont-Dore, Limbourg. Tous les jours, beurre frais de table et à fondre.

Livre franco domicile.

Confiserie-Pâtisserie
GABEREL - PERROTTET
TEMPLE-NEUF 26

J'ai l'honneur d'informer ma bonne clientèle et le public en général qu'on trouvera dès maintenant, constamment, des pâtés froids de toutes grandeurs et au détail, ainsi que de la crème fouettée, cornets, meringues, etc.

Sur commande: Tourtes aux amandes, noisettes, biscuits, etc.

Toujours en magasin un choix varié de jolies pâtisseries et de desserts.

Mont-Dore Cordier.

Lièvres frais.

Salami 1^{re} qualité.

Saucissons de Gotha.

Au magasin de comestibles **Ch. SEINET**,
rue des Epancheurs 8.

Chez F. WASSERFALLEN
grainetier, en ville, de beaux sacs neufs en triège.

Froments et seigle d'automne extra propres pour semens.
Blé noir (Sarazin).

Confiserie-Pâtisserie
GLUKHER - GABEREL
3, Faubourg de l'Hôpital, 3

Tous les jours:

Vacherins.

Meringues.

Pièces à la Crème.

Cornets à la Crème, à 70 cent. la douzaine.

Grand choix de jolies pâtisseries.

Jean Faure, Bas-de-Sachet (Cortailod), offre à vendre des canards ayant obtenu le premier prix à l'exposition de Môtiers, et des poules de race Brahma, espagnole et Padoue.

Liquidation

A vendre de suite, en bloc ou au détail par cent à la fois,

5000 bouteilles champenoises neuves

pesant 1 kilo pièce, à 17 fr. le cent rendues à domicile, au lieu de 30 francs, prix d'achat. Ces bouteilles peuvent servir pour les vins sur lies.

S'adr. à Gillardet, rue du Prébarreau 11, Ecluse, Neuchâtel.

A vendre trois ovales en blanc, contenance de 700, 800 et 1000 litres, fûts presque neufs, prix avantageux. Adresse: Ecluse n° 2, rez-de-chaussée.

ARNOLD - KOCH

rue de la Place d'Armes, Neuchâtel

préviend le public qu'il a toujours son dépôt de

potagers économiques

brûlant peu de combustible.

M. Henri MONNIER, à la fabrique de Marin, offre à vendre faute d'emploi:

Une grande cuve en chêne, en parfait état, de la contenance de 25 à 28 gerles environ.

Une calèche avec banc derrière s'ouvrant et se fermant à volonté; un char de famille garni en cuir; un traîneau presque neuf; un char à purin remonté à neuf. S'adr. chez lui pour visiter les objets.

BAZAR DE JÉRUSALEM

Ferd. BECK, Faubourg de l'Hôpital 5.
Achat et vente d'antiquités.

A vendre 2 chars à brecette sur ressorts. S'adresser à Charles Grandjean, rue du Seyon.

MAGASIN DE COIFFURE
M^{ME} HEDIGER

Place du Port

Toujours bien assorti en parfumerie et savonnerie de première fraîcheur, depuis les articles à bas prix jusqu'aux plus chers.

Brosses à tête, habits, peignes, ongles, à dents, etc. Peignes à chignons, démêloirs, peignettes, éponges, glaces et tous les articles de toilette.

A la même adresse, tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

La tuilerie Allschwil Passavant-Iselin, à Bâle, fabrique comme spécialité la tuile mec. émaillée, remplaçant avantageusement l'ardoise pour églises, etc.; 14 au mètre. Garantie. (O. B. 2947)



DÉPOT

DE RÉGULATEURS

systeme américain

marchant 8 jours, magnifique cabinet sculpté tel que le dessin, avec belle sonnerie sur timbre, fr. 37; sans sonnerie, fr. 30. Longueur du cabinet, 72 centimètres.

Chez J.-J. MEISTER
place du Port.

L'entrée du dépôt se trouve à côté du magasin de M. Dreier, opticien.

Achat et restauration d'anciennes pendules.

Rhabillage de pendules en tous genres.

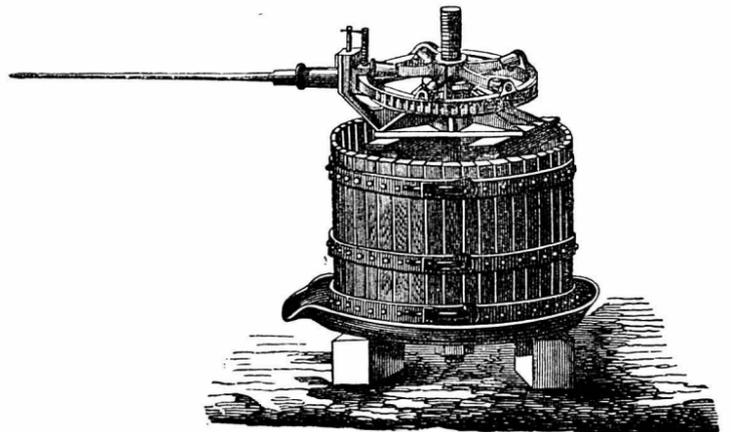
Dépôt de réveils en tous genres.

PRESSOIRS A VIN ET A FRUITS

BROYEURS A FRUITS

de la fabrique de machines agricoles

de **J. RAUSCHENBACH**, à Schaffhouse.



SEUL DÉPOT POUR LA SUISSE ROMANDE:

Chez J.-R. GARRAUX & CLOTTU, 23, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.

Médaille obtenue au concours de Rolle 1875.

La vente de ces pressoirs, d'une supériorité reconnue, a atteint, au 31 décembre 1881, le chiffre de 2341 pièces. — Des spécimens sont exposés au dépôt.

MM. les propriétaires et agriculteurs qui désirent faire l'acquisition de ces machines sont priés d'adresser, comme les années précédentes, leurs commandes dans le plus bref délai aux dépositaires, afin d'éviter des retards dans la livraison.

LE SERMENT DE LA VEUVE

PAR EM. GONZALÈS

La signature du billet dont s'était chargé Sampiero était bien celle de M. della Menza, qui s'était échappé de la citadelle de Corte sous un déguisement et dans des circonstances qui tenaient du prodige. Le tumulte qui s'éleva parmi les amis de Riccardini lui prouva suffisamment que, grâce à la lanterne du père, il avait visé juste. Il abandonna aussitôt le rocher du haut duquel il avait tiré, se jeta dans un chemin creux, et gagna rapidement le mâquis d'Orso Campitello. Il fut rejoint en route par l'enfant qui, après avoir vu tomber Andrea, avait soufflé sur sa lanterne et s'était enfui comme un daim.

Le bandit veillait sur la lisière du bois, son escopette à la main, et cherchait à s'expliquer d'où pouvait venir ces deux coups de feu qu'il avait entendus. En reconnaissant le comte il parut étonné:

— Vous ici, monsieur, dit-il assez peu gracieusement; n'avez-vous donc pas été arrêté hier?

— Je me suis évadé, Orso.

— Ainsi les deux coups de fusil? demanda le bandit d'un air inquiet.

— C'est moi qui les ai tirés.

— Sur le Riccardini?

— Oui, et maintenant je n'ai plus d'ennemi.

Campitello restait soucieux.

— Et que comptez-vous faire, Monsieur le comte?

— Je viens te demander asile dans ton mâquis, répondit Lorenzo en riant.

— C'est impossible, répliqua froidement le bandit.

Le comte recula fort surpris:

— Voudrais-tu me trahir, Orso?

Le bandit haussa les épaules:

— Vous m'avez donné de la poudre, des balles et un bon pilone, della Menza; je vous dois un bon avis. L'existence que nous menons ici, nous autres, ne convient ni à votre âge ni à vos habitudes. Pour résister à cette vie-là, il faut l'insouciance et la jeunesse de ce lézard de Sampiero ou bien la rudesse d'un vieux buffle comme moi.

— Mais je n'ai plus le choix, observa le comte.

— C'est impossible, vous dis-je, reprit Campitello en frappant le sol du pied, et encore plus impossible aujourd'hui que hier.

— Et pourquoi? dit Lorenzo.

— Parce que, hier, Sampiero pouvait encore aller et revenir sans être soupçonné. C'était mon pourvoyeur de tabac, de pain et de poudre; il vendait mon gibier, il récoltait pour moi chez les paysans. Grâce à vous, Sampiero a été reconnu, et ne pourra pas plus sortir du mâquis que nous. Nous allons avoir à nos talons

tous les amis de Riccardini; ils nous feront une chasse plus acharnée et plus dangereuse que les voltigeurs. Avant trois jours nous manquerons de munitions, de vivres, et les châtaignes, hélas! ne sont pas encore mûres.

Le vieillard tomba dans une profonde rêverie. Il pensait à son fils.

— Faut-il me livrer moi-même sans combat? demanda le comte tout à coup à Campitello. Je ne voudrais pas t'entraîner dans ma ruine.

Le bandit fut touché de cet élan généreux:

— Vous avez été bon pour le petit et pour moi, della Menza; vous m'avez demandé l'hospitalité, je serais un misérable si je vous refusais mon conseil et mon bras. Sachez donc que je ne veux ni me laisser mourir de faim, ni me faire fusiller par les voltigeurs. Je vais quitter le mâquis. Il faut me suivre, monsieur le comte.

— Et où iras-tu, Campitello?

— Tout droit en Sardaigne. Je prendrai deux chevaux dans le premier pâturage venu, et avant que l'alerte ne soit donnée, avant que les chasseurs d'hommes ne se mettent à notre poursuite, nous serons hors d'atteinte.

Lorenzo était on ne peut plus satisfait de cette proposition. Il n'aurait qu'à rejoindre Taddeo Vicente, mais il était un peu effrayé des difficultés de l'exécution d'un projet que le bandit traitait si légèrement.

— Sais-tu quelle distance on compte

d'ici à Bonifacio? demanda-t-il à Campitello.

— Vingt-cinq lieues environ, répliqua son nouvel ami, c'est l'affaire de huit heures.

— Mais une fois arrivé là, objecta le comte, il faudra trouver une barque dont le patron puisse nous passer sur le champ; en outre, il faut des papiers, un passeport.

Orso l'interrompit.

— Je n'ai besoin de rien de tout cela: il y a trois ans, j'ai guéri d'une piqûre de tarentule la femme d'un pêcheur de corail, Piccavo Maccione, qui a sa cabane sur le bord de la mer, à une portée de fusil de Bonifacio. En me quittant, il m'a dit: « A ton tour maintenant de me demander un service. » Eh bien! j'irai le trouver et lui dire: « Piccavo Maccione, me voilà, je t'apporte quittance. »

Le comte serra la main du bandit.

— Mon fils est en Sardaigne, Orso, je ne puis donc hésiter à t'accompagner. Si Dieu nous aide, si nous arrivons sains et saufs, tu n'auras plus à t'occuper de ton sort ni de celui de ton fils.

Sampiero fut chargé du pilone, de deux gourdes vides et de deux cartouchières largement pourvues de munitions, puis tous trois s'engagèrent dans une gorge étroite, qui s'écartait assez de la route pour les mettre à l'abri de toute mauvaise rencontre.

(A suivre.)

Filature de laine.
FABRIQUE DE DRAPS ET MILAINES
 Grandchamp, près Colombier (Neuchâtel)

Primée aux expositions agricoles du canton, continue, comme par le passé, le filage des laines, fabrication de draps, milaines et petits milaines. — Ouvrage prompt et soigné. — Assortiment complet de véritables laines du pays, pour tricoter; de forts draps et milaines à prix avantageux. — Echange de laines brutes contre marchandises fabriquées. Echantillons sur demande. — Expédition franco à domicile pour tout ordre de fr. 25.

Gros. **GIGAX-VIOGET, fabricant.** Détail.

1865. Extraits de malt du D^r Wander. 1865.

Extrait de malt contre la coqueluche — nouveau remède presque toujours infaillible et dont l'efficacité a été prouvée par de nombreuses expériences.

Extrait de malt à la diastase avec pepsine pour faciliter la digestion.

Se trouvent dans presque toutes les pharmacies de la Suisse.



Fourneaux inextinguibles
 avec vitrage en Mica,

à chaleur circulante et appareil régulateur très sensible,
 un produit des plus excellents,
 en 6 grandeurs différentes, avec garantie sous tous les rapports, chez (M. à 196/8 F.)

JUNKER & RUH,
 Fonderie de fer à Carlsruhe (Bade).

Une fois allumé et alimenté en temps dû, le fourneau brûlera durant l'hiver entier et consommera si peu de combustible qu'un seul remplissage suffira pour entretenir un feu modéré pendant plusieurs jours et nuits.

En vente exclusive pour le canton de Neuchâtel :
 chez A. Perregaux, marchand de machines à coudre, Neuchâtel.

Vente de bois

La Commune de Neuchâtel met en vente environ 50 mètres cubes de chêne. On peut voir les plantes en s'adressant à Ed. Renaud, garde-forestier, au Plan.

Les conditions de cette vente sont déposées chez le concierge de l'hôtel de ville, ainsi que le tableau de l'évaluation du cube.

Les offres seront reçues jusqu'au 15 octobre, et devront être adressées à l'inspecteur des forêts communales de Neuchâtel.

TOILE DE FIL SUISSE

MAGASIN SPÉCIAL

de

JACOB GUNTHER

rue du Concert 6, au 1^{er}.

On y trouve toujours un bon assortiment en nappage, serviettes, toile de toilette, essuie-mains, toile pour chemises et draps de lit en grande largeur, etc., à des prix très bas.

Meuron et Meyer

RUE DE LA PLACE D'ARMES

OCCASION UNIQUE

Une partie de castor noir, 128 cm. de large, à fr. 5 le mètre, net au comptant. Marchandise corsée, propre pour pardessus, vestons et manteaux de dames.

A vendre, faute de place, un sommier, un grand lit avec sommier et matelas, un lit à une place avec sommier, table et chaises; le tout très propre et bien conservé; un établi pour horloger, une banque, cruches et seaux pour l'eau, seilles pour savonner, un feuillet avec chevaliers, ustensiles de cuisine, etc., etc. S'adresser chemin du Pertuis-du-Sault n° 8.

Département des Forêts et domaines.

3490 fagots restés invendus aux enchères faites le 31 juillet dernier, dans la forêt de l'Eter, sont à vendre au prix de fr. 10 à 40 le cent.

S'adresser au secrétariat du département.

Neuchâtel, le 21 septembre 1882.

La Direction.

M. Victor Fragnières, fruitier, domicilié à Gorgier, offre à vendre de gré à gré deux beaux poulains dont l'un est âgé de 7 mois et l'autre de 20 mois.

Le même offre à vendre une voiture à deux banes en bon état.

Magasin de chaussures

L. STRITTMATTER

rue du Seyon.

Grand choix de chaussures pour messieurs, dames et enfants, aux plus bas prix.

Les chaussures d'hiver sont vendues aux prix de fabrique.

Atelier pour la confection et les réparations.

Nattes en cuir d'une durée extraordinaire.

Dépôt pour le canton des semelles hygiéniques de la maison A. Wagner, de Berlin.

530 Pour cause de changement de commerce, à remettre de suite un magasin de cigares bien achalandé. Adresser les offres affranchies, sous K. n° 121, au bureau de la feuille d'avis.

A vendre à Cortaillod, chez Adolphe Dubois, un pressoir en fer, bassin en fer avec double engrenage, contenance 30 à 40 gerles; trois laigres contenant ensemble 126 hectolitres; un char à banc sur ressorts, un char pour le rural; une bascule force de 750 kilos.

A vendre d'occasion plusieurs zithers. On prendrait encore quelques élèves. S'adresser Evole 3, au 1^{er}, à droite.

AVIS DIVERS

Recommandation.

Je rappelle à mes amis et connaissances, comme au public en général, que j'exerce toujours mon métier de menuisier-ébéniste dans ma maison, n° 15, à Gibraltar. Je me recommande pour tous les ouvrages qui concernent mon état.

A la même adresse, à vendre une belle table ronde à prix modéré.

J.-D. WURM.

Un instituteur du canton de Zurich prendrait en pension deux garçons ou filles. Vie de famille. Prix: 45 fr. par mois. S'adresser à M. Benoît, secrétaire du Département des finances à Neuchâtel.

Les personnes qui désirent faire de la choucroute (coupe de choux fine ainsi que raves), peuvent s'adresser à Léopold Nofaier, Tertre 22, 2^{me} étage.

On peut remettre les commandes chez M. Huttenlocher, charcutier, rue des Moulins.

NAPLES GRAND HOTEL NAPLES

Ouvert dès le 1^{er} janvier 1882

à la nouvelle place Umberto I, à proximité des jardins publics.

Situation splendide au bord de la mer, avec vue magnifique sur la ville, le golfe et le Vésuve. (M-2586-Z)

Ascenseur hydraulique.

Bains de mer et d'eau douce; douches de nouvelle construction. — Prix fixes.

A. HAUSER, gérant,

de la famille Hauser, Hôtel Schweizerhof et Luzernerhof à Lucerne, Giessbach, Gurnigel, etc.

ECOLE D'HORLOGERIE DE NEUCHÂTEL

Le public est prévenu que la Commission de l'Ecole d'horlogerie de notre ville, nommée par le Conseil général le 20 septembre 1882, a constitué son bureau comme suit: MM. A. Béguin-Bourquin, président; Charles Clerc, vice-président; Eugène Mauler, secrétaire; L. Favre-Lebet et David Perret, assesseurs.

L'Ecole, réorganisée d'après le nouveau règlement organique sanctionné par le Conseil d'Etat, est dès maintenant ouverte tant aux élèves qui voudraient suivre un cours complet d'horlogerie qu'à ceux qui ne voudraient apprendre qu'une seule partie.

Les parents qui désirent faire entrer leurs enfants dans la nouvelle Ecole sont avisés qu'ils doivent s'adresser par écrit au président de la Commission, M. A. Béguin-Bourquin, à Neuchâtel.

Le prix de l'écolage est fixé à fr. 5 par mois pour les ressortissants Suisses, et à fr. 20 par mois pour les étrangers. Toutefois, parmi ces derniers, ceux dont les parents exercent dans le canton leurs droits d'électeurs municipaux seront admis au même titre que les nationaux.

Neuchâtel, le 28 septembre 1882.

LA COMMISSION.

Leçons de piano

à Treytel, près Bevaix. S'adresser à M. Franck Rousselot.

Pour paraître prochainement:

SONATE pour PIANO

par Franck Rousselot.

ATELIER DE TOURNEUR

Ferd. BECK, Faubourg de l'Hôpital 5.

On se charge de toutes les réparations.

Récolte 1882

Achat et vente de vendange

B. BARRELET, courtier,

21, FAUBOURG DU LAC, 21

Une repasseuse expérimentée s'offre pour des journées, rue des Moulins n° 2.

Réunion des Unions chrétiennes du Vignoble, Dieu voulant, dimanche prochain 8 octobre, au café-chocolat (Boudry), à 2^{1/2} heures précises. Sujet: Actes IV. Tous les jeunes gens sont cordialement invités.

SALLE D'ESCRIME

DE M. TH. GERBER

6, rue de l'Hôpital, 6

ouverte tous les jours, dès 7 h. du matin.

Le quillier du Café de la Balance vient d'être réparé à neuf.

M. le docteur MORIN, à Colombier, de retour du service militaire, a repris ses occupations.

Le docteur Barrelet est de retour.

Société de gymnastique des Hommes

A l'occasion de la reprise des exercices du semestre d'hiver, on commencera, le jeudi 12 octobre, un cours théorique et pratique de gymnastique hygiénique avec cannes en fer.

Age d'admission dans la société: 22 ans.

Finance d'entrée: fr. 1.

Cotisation: 50 cent. par mois.

Messieurs les amateurs de gymnastique sont cordialement invités à se faire admettre au nombre des sociétaires.

L.-A. BOREL,
 directeur du cours.

P. S. Les exercices ont lieu les lundi et jeudi de chaque semaine, de 8^{1/2} à 9^{1/2} heures du soir.

Leçons d'anglais et d'allemand

par un professeur expérimenté. Rue de la Treille 3, au 2^{me}.

FAITS DIVERS

— Le nombre des maisons de Paris s'élève, d'après les dernières statistiques, à 82,352. Il était, en 1876, de 71,873. On y a donc construit en cinq ans 10,479 maisons nouvelles. L'augmentation du nombre des habitants a été proportionnellement plus considérable que celle du nombre des maisons. Il s'ensuit que le chiffre moyen des habitants par maison s'est trouvé porté de 26 à 27.

— Il y a cette année, dans les mers du Nord, des quantités énormes d'huitres.

Les bancs occupent, de l'Est à l'Ouest, une longueur de 360 kilomètres (vous avez bien lu), sur une largeur de 54 à 126. Le banc occidental commence à 45 kilomètres Est de Botuy-Gutt, au delà de la partie Nord du banc de sable noir, et s'étend à l'Est, en passant par Borkum-Reef et Héligoland. De là, le banc s'étend jusqu'à 108 kilomètres dans la direction Nord-Ouest, et, dans ces parages, les huitres se trouvent en quantité énorme. Dans l'espace de quatre heures, à l'aide des appareils ordinaires, on en a pêché 1,200.

Un bateau à vapeur bien organisé pourrait en pêcher de 35,000 à 50,000 en une semaine; les bateaux à voile, qui pêchent en ce moment, en prennent seulement 20,000 par semaine. Près de 1000 matelots sont employés à cette pêche.

Jamais on n'avait vu un banc de cette importance.

— Il résulte des observations d'un savant anglais que l'endroit le plus froid de la terre est Werchojansk, en Sibérie.

Jusqu'ici on avait cru que c'était à Iakoustk que l'on éprouvait les froids les plus rigoureux; mais à Werchojansk, la température moyenne descend beaucoup plus bas.

Dans cette localité, la température moyenne au mois de janvier est de 45 degrés; en février de 49; en mars de 33, etc.

Le plus grand froid qu'on y ait jamais observé s'est manifesté le 30 décembre 1871; le thermomètre est descendu à 63 degrés au-dessous de zéro.

Voici quelques-uns des effets produits par ce froid excessif: une triple fourrure de renne suffit à peine pour vous couvrir de façon à empêcher le sang de geler. Chaque mouvement de respiration cause une sensation douloureuse, insupportable au gosier et aux poumons.

La vapeur exhalée gèle instantanément et se transforme en menues aiguilles de glace, dont le frottement les unes contre les autres produit un petit bruit semblable à celui du velours ou d'une soie épaisse qui se déchire.

Le savant anglais raconte que toute la caravane qui l'accompagnait lors de son excursion dans ces parages se trouvait enveloppée d'un nuage bleuâtre, formé par l'haleine des hommes et des animaux. Un corbeau, qui passa en volant lentement à travers l'air glacial, laissa derrière lui une longue traînée de matière vapeur.